



113996 - Les règles à observer quand on s'adresse aux femmes

question

Quelles sont les convenances de la conversation avec les femmes de façon générale et dans les cas suivants : la vente et l'achat, l'apprentissage et l'enseignement, les interviews personnelles dans l'intérêt du travail comme par exemple lui expliquer une chose déterminée ? Comment faire pour appliquer la baisse du regard dans ces cas-là ? Et quand est-ce qu'il est permis de regarder les femmes en général? J'espère obtenir une réponse exhaustive.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La conversation avec des femmes étrangères – qui ne sont pas *Mahram* - est soit pour une nécessité ou sans aucune nécessité ?

Si on le fait en l'absence de nécessité précise mais juste pour le plaisir d'entendre sa voix et que la femme a adouci ses propos, cela est indubitablement interdit, et fait partie de la fornication de la langue et de l'oreille dont le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a informé en ces termes : « Il a été prescrit pour le fils d'Adam (l'être humain) sa part de fornication inévitablement : les yeux fornicquent par le regard, les oreilles par l'audition, la langue par la parole, la main par le toucher, le pied par la marche, le cœur souhaite et désire et le sexe confirme ou infirme.» (Rapporté par Muslim en ces mêmes termes, 2657).

Quant à la conversation qui se fait pour une nécessité, elle est en principe permis, mais il faut alors observer les règles suivantes :

1. Se limiter au strict nécessaire à propos de l'objet de l'entretien sans s'étendre dans les détails du sujet. Cher frère ! Réfléchis sur la moralité exemplaire des Compagnons (Qu'Allah soit satisfait d'eux) pour que tu puisses comparer leur situation à la nôtre. En effet, la mère des croyants, Aïcha



(Qu'Allah soit satisfait d'elle) a rapporté le récit de la diffamation dont elle avait été victime de la part des hypocrites...Elle dit dans son récit: « Safwan ibn Mou'attil As-Soulami Adh- Dhakwani marchait sur les traces de l'armée. Arrivé sur mon campement, il a aperçu le corps d'une personne dormante. Quand il m'a vue, il m'a reconnue pour m'avoir vue avant l'institution du voile. La formule : « Inna lillahi wa inna ilayhi radji'oune (Nous sommes à Allah et c'est à Lui que nous retournerons) » qu'il a prononcé m'a réveillée. Je me suis couvert le visage avec un pan de mon Djilbab (comme une mante). Par Allah, nous n'avons pas échangé un seul mot et je n'ai entendu de lui que la formule sus indiquée. Il a fait asseoir sa monture et l'a retenue en cette posture. Je me suis levé et j'ai monté sur la bête. Il l'a conduite jusqu'à ce que nous joignons l'armée. » (Rapporté par Al-Boukhari,4141 et par Muslim,2770).

L'imam Al-Iraqi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Les propos de la mère des croyants, Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) : (je n'entendis pas un mot de lui) n'est pas une répétition car il se peut qu'il ne lui parle pas tout en parlant à lui-même ou en récitant à haute voix ou en faisant le dhikr de manière à ce qu'elle l'entende. En effet il ne lui a vraiment pas parlé du tout. Safwan observa le silence par politesse et par égard pour Aïcha et en raison de la solennité de la circonstance. Le hadith enseigne la bonne manière de s'adresser aux femmes étrangères surtout quand une contrainte fait qu'on se retrouve tout seul avec elles dans le désert ou ailleurs, comme s'est conduit Safwan (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui fit s'agenouiller son chameau sans parler ni poser de question. » Extrait de Tarh At-Tathrib (8/53).

2.Eviter de plaisanter et de rire car cela ne fait pas partie ni des bonnes mœurs ni des convenances.

3.Eviter de fixer le regard et veiller à le baisser dans la mesure du possible. S'il arrive qu'il regarde par nécessités de la conversation, cela ne représente aucun inconvénient, Inchallah.

4.Qu'aucun des deux (l'homme et la femme) engagées dans la conversation n'emploient de doux propos en faisant exprès d'adoucir sa voix et d'embellir son discours. Ils doivent adopter un ton normal habituel. Allah, le Très-Haut, dit en s'adressant aux mères des croyants :« Ô femmes du Prophète ! Vous n'êtes comparables à aucune des autres femmes. Si vous êtes pieuses, ne soyez



pas trop complaisantes dans votre langage, afin que celui dont le cœur est malade [l'hypocrite] ne vous convoite-pas. Et tenez un langage décent. » (Coran 33/32).

5. Eviter d'employer des termes ambigus qui peuvent avoir une résonance amoureuse ou des termes réservés à l'autre sexe, etc.

6. Eviter l'exagération dans l'usage des moyens aptes à influencer l'interlocuteur. Certaines personnes utilisent leurs capacités à communiquer avec les autres impliquant des gestes de la main ou l'expression du visage (langage corporel), la citation de poèmes, de proverbes et d'expressions sentimentales, ce qui peut ouvrir la porte à satan de façon à lui permettre de créer un attachement sentimental interdit entre les interlocuteurs.

L'imam Ibn Al-Qayyam (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « En général, les poètes ne voient aucun mal à regarder des femmes étrangères et à s'entretenir avec elles. Ce qui est contraire à la Charia et à la raison, et suscite les instincts naturels qui attirent chacun des sexes vers l'autre. Que de gens sont éprouvés dans leur religion et leur vie profane par ce biais ! » (Extrait de Rawdhatoul Mouhibbine, p.88.).

Ce sujet a déjà été abordé dans le cadre de la réponse donnée aux question n° : [\(1497\)](#) . On trouve dans notre site une rubrique réservée aux avis religieux relatifs aux règles à respecter dans les entretiens avec des femmes. [On peut s'y référer.](#)

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.